

---GRAND PARADIS---

Date : 8 au 11 Mai 2008

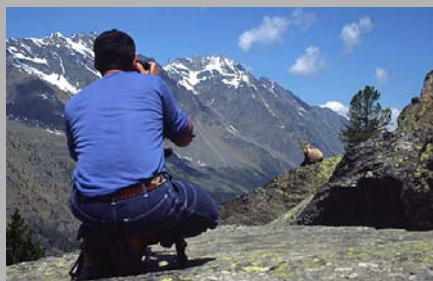
Thème : Week-end naturaliste « tout public »

Lieu : Parc National du Grand Paradis (Italie)

Durée : 4 jours et 3 nuits

Formule : « tout compris »

Encadrement : Régis Biron (accompagnateur en montagne-formateur écologue du milieu naturel) Matthieu Kruker (stagiaire accompagnateur en montagne, naturaliste) et Patrice Aguilar (photographe nature professionnel)



Objectifs : Observation et photographie de la grande faune du Grand Paradis

La vallée de Valsavarenche au cœur du célèbre massif du Grand Paradis est spécialement reconnue pour sa richesse faunistique et floristique. En effet, autour de petits villages aux architectures très typiques de cette vallée alpine aux sommets enneigés, une faune abondante vient profiter au printemps d'une herbe nouvellement verte. Bouquetins, chamois, marmottes... seront au rendez-vous ! Au fil de différentes randonnées dans de magnifiques paysages où se mêlent mélèzes, rivières et autres cascades, nous nous intéresserons à la vie passionnante de ces animaux, à leur histoire, leur évolution, leur éthologie... Et aux détours de chemins et sentiers, la flore rencontrée nous contera son histoire.

Grâce à un encadrement complémentaire, vous apprendrez à observer sans déranger et Patrice, notre photographe naturaliste professionnel, vous enseignera les rudiments nécessaires pour des photos nature de qualité.

Points forts:

- *Une immersion en pleine nature dans un lieu privilégié*
- *Trois jours d'émotion grandeur nature !!!*
- *Un encadrement de professionnels spécialistes (écologue, photographe, naturaliste) nous permet de former deux groupes, suivant les attentes de chacun.*
- *La convivialité d'une équipe*
- *Observation et photos de bouquetins et chamois garanti*
- *Matériels divers (caméra numérique de haute qualité, appareil photo numérique professionnel, ordinateurs portables pour traiter les clichés du jour, matériel d'observation et d'affût...) de plus un film du séjour sera réalisé*

Principe du séjour

- ❖ *Randonnées découvertes* : Une équipe complémentaire permettant de constituer deux groupes afin de s'adapter aux niveaux et envies de chacun (possibilité d'adapter la difficulté des randonnées : bas de vallée, alpages...en fonction de vos désirs)
- ❖ *Observation et photographie de la faune* : éthologie, technique d'approche, affût et bien sûr comment réaliser de bons clichés !...
- ❖ *Convivialité, détente, connaissance de la nature*

Informations pratiques

Transport :

co-voiturage de Grenoble au Parc National du Grand Paradis

Départ à 9h de la gare de Grenoble

Retour prévu vers 18h à la gare de Grenoble

Hébergement et nourriture :

Nuits en bungalows de 4 places

Repas froid le midi en fonction de la météo

Dîners au restaurant

Monnaie :

La monnaie est l'euro !!

Décalage horaire :

Pas de décalage horaire !!

Formalités :

La carte d'identité est suffisante pour les français pour circuler sur le territoire italien

Matériel :

Sac de transport et petit sac à dos pour la journée	Chaussures de marche et chaussures légères
Vêtements de pluie (poncho, goretex...)	Lunettes de soleil, crème solaire
Vêtements légers (le nécessaire pour 3 jours)	Nécessaire de toilette
Vêtements chauds (polaires, pull...)	Paire de jumelle*, carnet de note
Lampe frontale	Appareil photo* (si possible numérique)
Gourde d'un litre et demi minimum	Zoom et pied photo*

* *fortement conseillé*

Carte sur table

- Bungalows confortables avec kitchenette, sanitaires à l'extérieur
- La météo peut ne pas être favorable à l'observation et à la photographie
- Trois heures de co-voiturage sont nécessaire pour se rendre sur place

Itinéraire

Grenoble -> Albertville -> Ugine -> Megève -> Chamonix -> tunnel Mt Blanc -> Courmayeur -> valsavarenche



Tarif par personne

350 € TTC par personne

Groupe de 6 personnes minimum

Ce tarif comprend :

- les frais de transport (péage, essence)
- les frais d'hébergement (nuits en bungalows, repas)
- les frais d'encadrement

Ce tarif ne comprend pas :

- les apéritifs et autres boissons
- vos achats personnels

Charte Ethique

Lors de ce séjour vous allez rencontrer des animaux libres et sauvages, traverser des milieux exceptionnels mais fragiles. L'association la Trace vous demandera d'adopter une conduite exemplaire au cours de ce voyage en vous engageant notamment à :

- Respecter les réglementations du pays concernant la sécurité et la protection de la nature.
- Suivre les instructions et conseils de vos guides et accompagnateurs.
- Ne perturber d'aucune façon la vie animale.
- Ne jeter aucun objet ou déchet dans la nature.
- Consommer l'eau et l'énergie avec modération.
- Ne ramasser ou cueillir aucun minéral, fossile, plante.
- Ne rapporter aucun article souvenir dérivé d'espèces animales ou végétales menacées, entrant dans le cadre de la convention de Washington.



En savoir plus :

Le bouquetin à l'origine de la création du Parc National du Grand paradis

La disparition du bouquetin dans le massif de la Vanoise est une des raisons de la création du Parc National de la Vanoise le 6 juillet 1963

En effet, si le **bouquetin** est encore répandu au XVI^e siècle, il est exterminé dès l'apparition de l'arme à feu. Il ne reste plus qu'une centaine d'individus dans le massif du Grand Paradis, en Italie, lorsqu'une interdiction de chasse est décrétée en 1823.

Le roi **Victor Emmanuel II** crée la réserve royale du Grand Paradis en 1856, agrandie en 1922 en Parc National. La France, quant à elle, commence à réfléchir à la création d'une réserve naturelle dans le massif de la Vanoise sous l'impulsion du club Alpin Français, du Touring Club de France et des chasseurs en 1943. Les hésitations sont nombreuses, tant sur la surface à protéger que sur les priorités à donner à la nature ou aux hommes.

Finalement, le projet prévoit deux zones : l'une centrale et l'autre périphérique. Le bouquetin est définitivement protégé par la création du Parc national de la Vanoise en 1963 (décret de création du 6 juillet 1963), premier Parc national français. Il possède une frontière commune avec le **Parc national italien du Grand Paradis**. Jumelés depuis 1972, ils couvrent ensemble une zone de 1250 km², soit l'espace protégé le plus étendu d'Europe occidentale.